

A Gentilly, le 19 juillet 2021

A l'attention des médecins généralistes, des pédiatres, des dermatologues, des microbiologistes et des pharmaciens de ville et d'hôpital.

INDISPONIBILITE DES SPECIALITES GRISEFULINE 250 mg et 500 mg, comprimés.

Mesdames, Messieurs, Chers Confrères,

Sanofi, après en avoir informé l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), vous informe de l'arrêt de commercialisation des spécialités **GRISEFULINE 250 mg et 500 mg, comprimés** à base de griséofulvine, indiquée dans le « Traitement des mycoses à dermatophytes des cheveux, des ongles et de la peau », en raison de problématiques de fabrication que nous n'avons pas été en mesure de résoudre.

Dans ce contexte et afin de permettre une continuité de la prise en charge de la teigne chez l'enfant, un algorithme a été élaboré par les sociétés savantes concernées en concertation avec l'ANSM, en fonction des différentes situations cliniques de vos patients. Cet algorithme est consultable sur le site de la Société Française de Dermatologie (centre de preuves) via le lien ci-dessous :

<https://www.sfdermato.org/site/centre-de-preuves-en-dermatologie.html#hot-topics>

Information médicale

Notre département d'Information Médicale et Scientifique est bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire du lundi au vendredi de 9h à 18h :

France métropolitaine :



Territoires d'Outre-Mer :



Conscients des désagréments engendrés par cette situation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, Chers Confrères, à l'expression de notre considération distinguée.



Nadjib REBAH (Jul 16, 2021 22:04 GMT+2)

Dr Nadjib Rebah
Directeur Médical



Nathalie Le Meur,
Pharmacien responsable
Sanofi France